

ASL Bourgenay le Village - CAHIER des CHARGES
Descriptifs et modalités d'installation

Type de travaux	Travaux Collectifs / Individuels	Autorisation requise	Localisation	Modèle	Couleur et matériau	Fixation	Photo
PORTES D'ENTREES	Rénovation ou remplacement individuel (privatif)	<u>Syndic</u> (par mail détaillé avec photo si possible) qui transmettra au CS	/	A l'identique	BOIS, PVC ou ALU Couleur à l'identique pour l'extérieur RAL à demander au syndic	Selon cahier technique du fournisseur	
FENETRES et BAIES VITREES côté balcons	Rénovation ou remplacement individuel (privatif)	<u>Syndic</u> (par mail détaillé avec photo si possible) qui transmettra au CS	/	A l'identique <u>avec petits carreaux.</u> Fenêtre : conserver le type d'ouverture (à l'anglaise ou à la française) possibilité oscillo-battante Baie vitrée : possibilité coulissante	BOIS, PVC ou ALU Couleur à l'identique pour l'extérieur, au choix pour l'intérieur RAL à demander au syndic	Selon cahier technique du fournisseur	
VOLET des BAIES VITREES et des FENETRES	Installation individuelle (privatif)	<u>Syndic</u> (par mail détaillé avec photo si possible) qui transmettra au CS	/	<u>Volet ROULANT</u> (Coffre à l'intérieur) Manuel ou électrique	PVC ou ALU Blanc RAL 9016	Pose du <u>coffre à l'intérieur</u> du logement et <u>volet (tablier) à l'extérieur</u>	
VOLET fenêtres côté coursives	Installation collective (accord AG)	Résolution à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale	Fenêtre arrière du bâtiment (Côté coursives)	<u>Volet « persiennes repliables »</u> en aluminium Respecter le type de lames verticales	PVC ou ALU Stricte concordance avec la couleur des portes palières	Selon cahier technique du fournisseur	
	Installation collective (accord AG)	Résolution à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale	Fenêtre arrière du bâtiment (Côté coursives)	<u>Volet BATTANT</u> Gamme CONCERTO CONFORT	PVC ou ALU lames verticales Stricte concordance avec la couleur des portes palières	Selon cahier technique du fournisseur	
	Installation collective (accord AG)	Résolution à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale	Fenêtre arrière du bâtiment (Côté coursives)	<u>Volet ROULANT</u> (Coffre à l'intérieur) Manuel ou électrique	Stricte concordance avec la couleur des portes palières	Pose du <u>coffre à l'intérieur</u> du logement et <u>volet (tablier) à l'extérieur</u>	

ASL Bourgenay le Village - CAHIER des CHARGES
Descriptifs et modalités d'installation

Type de travaux	Travaux collectifs / individuels	Autorisation requise	Localisation	Modèle	Couleur et matériau	Fixation	Photo
GRILLES sur fenêtres côté coursive	Installation individuelle ou collective	Syndic (par mail détaillé avec photo si possible) qui transmettra au CS	Fenêtre arrière du bâtiment (Côté coursives)	Modèle joint Barreaux verticaux 10x10 Barreaux horizontaux 20x20	Laqué blanc	Fixation chimique dite « spittée »	
STORE-BANNE	Installation individuelle (privatif)	Syndic qui transmettra au Conseil Syndical	Baie vitrée	Manuel ou électrique Toile 300g/m2 Coffret pour hivernage	Ecrû Réf couleur : Dickson 6020	Fixation chimique dite « spittée »	
PARE-VENT	Installation individuelle (privatif)	Syndic (par mail détaillé avec photo si possible) qui transmettra au CS	Sur les côtés des balcons ou des terrasses	Profilé aluminium + verre sécurité NON OUVRANT Ou Rideau rétractable en PVC	Transparent (non teinté et non ouvrant) Transparent	Fixation chimique dite « spittée »	
La fermeture complète des terrasses et balcons est interdite (Les terrasses et balcons sont des parties communes à usage privatif)   							
GARDE-CORPS	Remplacement individuel (balcon) ou collectif (coursives) Selon le règlement de copropriété de la résidence	Si privatif : syndic qui transmettra au Conseil Syndical Si collectif : Résolution à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale		Barreaudage droit	Garde-corps BOIS ou ALU RAL d'origine ou RAL validé en assemblée générale	Selon cahier technique du fournisseur	

ASL Bourgenay le Village - CAHIER des CHARGES
Descriptifs et modalités d'installation

Type de travaux	Travaux collectifs / individuels	Autorisation requise	Localisation	Modèle	Couleur et matériau	Fixation	Photo
CLAUSTRAS (Séparation entre deux appartements)	Remplacement individuel ou collectif Selon le règlement de copropriété de la résidence	Si privatif : syndic qui transmettra au Conseil Syndical Si collectif : Résolution à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale	Balcon/Terrasse	/	Claustras en PVC / BOIS ou ALU Blanc RAL 9016	Selon cahier technique du fournisseur	
ANTENNES TV et PARABOLES	Les antennes et paraboles sont interdites, le village bénéficiant d'un réseau collectif de diffusion de la télévision TNT H.D.  						
	Les barbecues à charbon ou à gaz et les climatisations sont interdits   						
PANNEAUX VENTE et/ou LOCATION	L'affichage pour la vente ou la location d'un logement doit être conforme aux spécifications de l'ASL. Les agences immobilières sont tenues de respecter ce panneau d'affichage, <u>leur logo</u> peut être ajouté à côté de celui de l'ASL. Dimension maximum : 50 x 60 cm Lettrages textes : bleus et verts Logo : jaune RAL : FDC300L ; vert RAL 06512F. bleu RAL 05AABD				 		